

Interpellations pour un moratoire sur la dette : Intérêt général ou intérêts pour les banques, il faut choisir !

Aux élu-e-s du conseil municipal de Mulhouse

Vous qui nous parlez sans cesse de « l'intérêt général », vous ne nous parlez quasiment jamais des « intérêts de la dette », ni de la dette elle-même !...

Nous avons eu la curiosité d'examiner quelques chiffres concernant la ville de Mulhouse. Ils laissent pantois. C'est si gros qu'on n'est pas sûr d'avoir bien lu : les 3 emprunts d'un montant total de 14 millions que vous venez d'effectuer suite à une décision du Maire, auprès de Dexia, du Crédit Mutuel et de la Caisse des dépôts suffisent à peine à faire face aux remboursements des précédents emprunts programmés pour cette année (le remboursement en capital de la dette prévu pour 2012 est de 12,7 millions d'euros). Autrement dit, vous empruntez aujourd'hui pour rembourser les emprunts d'hier ! L'arnaque paraît si énorme qu'on se demande comment vous faites pour supporter de telles décisions depuis des années sans réagir. Que vos choix respectent l'intérêt des banques, c'est évident. Pour ce qui est de l'intérêt général, vous ne semblez guère vous en soucier.

Parlons aussi des « intérêts de la dette », Mesdames et Messieurs les élu-e-s de Mulhouse. La dette que vous avez accumulée ces dernières années tourne autour de 140 millions d'euros. Accepterez-vous longtemps encore de verser annuellement aux banques des intérêts d'un montant de 4 à 6 millions d'euros, soit presque l'équivalent du budget social de la ville de Mulhouse ? Confirmez-vous l'énorme montant des intérêts cumulés payés ces dernières années et calculés par la Cour Régionale des Comptes ? Confirmez-vous que les intérêts cumulés sur le seul prêt récent Dexia/Crédit Mutuel/Caisse de dépôts dépasseront les 5 millions d'euros ? Vous êtes-vous demandé à quoi servent ces sommes versées par les contribuables et données aux banquiers et spéculateurs ?... Vous ne vous êtes donc pas aperçus que vous financez des prédateurs ?... Vous ne vous êtes donc pas aperçus qu'en réduisant les investissements pour pouvoir payer les intérêts et rembourser le capital de la dette vous asphyxiez l'économie et menacez la vie démocratique ?

Aux autres élu-e-s et candidat-e-s et à tous les citoyen-ne-s

L'exemple mulhousien n'est pas un cas isolé, hélas. En tant que *Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques* nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer [le cas du Conseil général du Haut-Rhin](#) qui va jusqu'à sacrifier la gratuité de certains transports scolaires pour payer la dette et qui a décidé de réduire les investissements, compromettant gravement notre avenir social, écologique et économique. Au niveau national, le massacre des services publics en général et celui de l'Education en particulier donne un autre exemple des ravages que peuvent faire ceux qui donnent la priorité au remboursement des dettes publiques.

Nous en appelons à tous les élu-e-s, mais aussi, en cette période électorale, à tous les candidat-e-s : Quand vous déciderez-vous à demander sans détours **un moratoire du remboursement des dettes publiques** et à mener sans délai des actions pour l'obtenir ? Il obligerait les possédants à concéder un audit ; il permettrait surtout de mettre immédiatement fin aux effets destructeurs du paiement de la dette.

Nous en appelons également à tous les citoyen-ne-s : n'attendons pas pour réagir d'être dans la situation du peuple grec !

Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques
(Plateforme en ligne)

Contact au 09 71 20 44 50
ou abolition-des-dettes-68@gmx.fr